

N° 68.

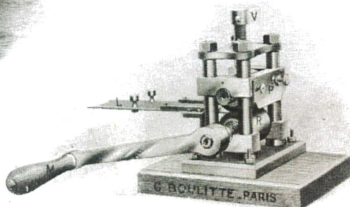
N° 68. Enregistreur à bande.

La caractéristique de cet appareil est constituée par le fait qu'il peut dérouler une bande de papier de longueur pratiquement indéfinie. Le mouvement d'horlogerie M fait tourner un tambour C entraînant la bande ; celle-ci provient d'une bobine B montée sur un support D muni d'un frein F, elle passe sur un appareil à enfumer E au-dessus d'une lampe L pour s'enrouler sur le tambour C d'où elle sort pour passer sur une planchette de lecture H. La bande de papier a une largeur de 3 centimètres et la bobine contient environ 250 mètres de bande. Le mouvement d'horlogerie comporte un régulateur de Pickering et la vitesse normale de la bande est de 5 centimètres par seconde ; par le réglage du régulateur on peut faire varier cette vitesse dans certaines limites. Le socle du mouvement d'horlogerie comporte 4 colonnes avec supports pour les inscripteurs. On peut arriver à placer côte à côte les styles de 8 oscillographes ou signaux de Deprez.

N° 69. Laminoin pour enregistreur à bande.

Ce laminoin permet de fixer le noir de fumée sur la bande de papier de l'enregistreur ci-dessus. La bande passe entre deux rouleaux d'acier fortement comprimés l'un sur l'autre et actionnés par une manivelle. La compression suffit à fixer le noir de fumée sur la bande enregistrée.

N° 146. Rouleaux de papier de 250 mètres de longueur environ et 3 centimètres de largeur.



N° 69.